

LES FESTIVITÉS DE L'HIVER ONT RASSEMBLÉ LES FAVIÉROIS....



Noël et son cortège de décorations : La grande roue, le petit train, de la paille, du bois, des lumières pleins les yeux.
En images page 8 et 9.



La salle des fêtes avait revêtu son habit bleu, blanc, rouge pour accueillir les invités aux vœux de la mairie. En images page 4.

Jour de fête pour les anciens très heureux de se retrouver pour la nouvelle année. Un bon moment en page 6.

**COLLECTE
TEMPORAIRE
VÉGÉTAUX**
DU 13 MARS
AU 17 NOV 2023

Pour Favières
Semaine PAIRE
le jeudi
à compter
du 23 mars

En savoir plus en page 13.



200 ans d'archives engrangées depuis la Révolution. Il était temps de faire un peu de tri.
Explications page 5.

Au sommaire de ce numéro

- En direct de la mairie p.2 à 5
 - Le mot du Maire
- Urbanisme p.6
- Numérique p.6
- CCAS p.7

- Fêtes et Cérémonies p.8 à 10
- Vie scolaire, jeunesse et sport p.11
- Travaux p.12
- Environnement p.13
- PCAET p.14 et 15

- La vie des associations p.16 et 17
- Annonces p.17
- Histoire p.18
- Actualités p.19
- État civil - Agenda



Dans cet édito de la première édition de l'année 2023, je remercie les habitants, les élus et les membres du personnel communal qui sont venus à ce rendez-vous traditionnel de la cérémonie des vœux.

Je remercie aussi les personnalités extérieures, partenaires essentiels de notre commune. Les gendarmes et les pompiers de TOURNAN, Hugues MARCELOT, représentant à la fois le Président de la Communauté de Communes du Val Briard, Marc CUYERS, et notre députée Michèle PEYRON. La présence de Laurent GAUTIER, Maire de TOURNAN, accompagné de quelques élus rappelle le lien fort qui doit subsister entre nos deux communes, malgré notre appartenance à des communautés de communes différentes.

Nous avons voulu ces vœux conviviaux et différents des habitudes faviéroises. Ils l'ont été dans la décoration, dans la forme et dans le déroulement. Le « diaporama » préalable aux traditionnels discours nous a rappelé quelques moments forts de la vie faviéroise. Compte tenu de son intérêt, il sera disponible sur le site communal officiel. Puis est venu le moment du verre de l'amitié, accompagné entre autres par le fameux fromage local aux truffes, qui a permis de nombreux échanges utiles et agréables.

Ci-dessous un extrait de mon discours :

« Cette cérémonie est la première de notre mandature après la difficile période que nous avons vécue. Sans entrer dans le détail, nous avons subi ces trois dernières années :

La pandémie avec les décès, la douleur et aussi les contraintes dans notre vie quotidienne pour en limiter les conséquences.

L'agression de l'Ukraine par la Russie, cette guerre sur notre continent, qui reproduit la guerre de tranchées, semblable à la première guerre mondiale. Le retour de la chair à canon et de la boucherie. Les armes ont changé et les missiles n'épargnent pas les civils.

L'inflation, la crise énergétique et leur impact sur le pouvoir d'achat, qui plongent une part croissante de français dans la précarité. Que de leçons à tirer de cette période ! rappelons-nous du bonheur et des bouffées d'air que nous avons ressentis à chaque étape du retour à la vie dite normale, mais n'était-elle pas une routine. Les vrais changements sont à venir avec les conséquences du réchauffement climatique.

Dans cette période troublée, l'équipe pédagogique, les

animatrices et l'équipe chargée de la restauration ont dû s'organiser, au jour le jour, parfois du soir au lendemain, pour maintenir autant que possible ce qui s'est révélé indispensable. Je les en remercie une nouvelle fois ainsi que les élus qui ont suppléé les absences et permis la continuité des services.

Pour ne pas succomber à la morosité et le repli sur soi, le 21 mai 2022 nous avons provoqué le retour des festivités, se voir, se parler, se toucher... oui mais pas trop ! ...

Dans la même journée il y a eu les arbres des nouveaux nés, l'accueil des nouveaux Faviérois, le vote pour choisir le nouveau logo, le buffet, varié et copieux, et la super soupe champenoise.

Nous voilà au début de 2023 et si cette cérémonie se veut festive, elle est aussi l'occasion de remonter le temps et de vous donner quelques informations.

En septembre 2020 il y a eu l'ouverture d'une 4^{ème} classe relookée, sol et peinture. Le périscolaire a été déplacé pour être installé dans le préfabriqué.

En 2020 et 2021 notre priorité a été d'améliorer la sécurité dans le village, la voirie autour des STOP et la zone d'accès à l'école.

Rajeunir la salle des fêtes devenait nécessaire pour l'association du Sporting-Club et attirer de nouveaux profs. La réfection du sol et une couche de peinture l'ont rendu plus attrayante. Mal insonorisée elle doit fermer à 22h, ce qui rend sa location difficile. Très mal isolée aussi, le coût du chauffage augmente, mais elle reste indispensable pour les cours de motricité des petits de l'école.

À l'été 2021, l'ouverture de la 5^{ème} classe a nécessité de déménager le périscolaire du préfabriqué pour y installer la classe de la Directrice.

2022

Si la démographie en Chine et en France est en déclin, ce n'est pas le cas de Favières. Le dernier chiffre officiel de la population de la commune est de **1266 habitants**. Il est en hausse et donc d'autres petites frimousses viendront grandir le nombre de petits hiboux à scolariser. À surveiller car il détermine le nombre de classes qui seront nécessaires dans les années à venir.

Au bourg comme au hameau la vitesse est excessive. La commune va passer à 30km/h. La signalisation fixe va être installée. Nous avons attendu la mise en place des radars pédagogiques car la pose simultanée sera plus visible.

Au hameau, deux figurines ont été installées et elles veillent sur le passage piétons, lieu d'arrêt du car qui dépose les enfants.

La communication municipale est basée sur trois outils : le bulletin L'Arbre à Lettres, le site internet et la newsletter. Editée deux fois par mois elle informe des nouveautés publiées sur le site. Pour la recevoir il suffit de s'inscrire sur le site internet de la commune.

En complément des festivités habituelles **deux évènements exceptionnels** se sont déroulés à Favières en 2022.

Fin juin le tournage du film «les mains d'or» a regroupé sur le terrain du bourg 165 figurants et 60 techniciens. La journée sur le terrain et sous le soleil a vu quelques peaux rougir.

En septembre, l'exposition et les démonstrations de dragsters. Du bruit, des flammes mais beaucoup de technologie.

La révision du PLU a commencé avec l'accompagnement du cabinet GREUZAT. Ce document règlera la construction et l'utilisation potentielle des terrains. La procédure de révision comporte légalement des phases de concertation, avec les personnes publiques associées (PPA), les associations, ainsi qu'une enquête publique.

Le PLU engageant l'avenir, nous souhaitons inscrire la réservation des terrains pour la création d'une future liaison douce entre le bourg et le hameau.

Pour terminer 2022, Noël et les décorations de fin d'année, différentes chaque année avec la volonté qu'elles soient originales et écologiques. Le dernier allumage, début décembre, a été accompagné de vin et de chocolat chaud. Il y avait aussi des marrons chauds, même que les premiers étaient complètement grillés !

Quelques chiffres sur les finances communales.

À fin 2022, nous sortons en excédent de 609 000€ pour le budget de fonctionnement et -216 000€ pour le budget d'investissement. Un résultat global positif de 393 000€ qui est une bonne situation financière pour commencer l'année. En clair et ce qui nous intéresse tous, cette situation devrait conduire à ne pas augmenter les pourcentages d'imposition en 2023.

Deux demandes de subvention sont relancées, l'échange des fenêtres du bâtiment de la mairie par des fenêtres isolées, une autre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école. Pour réduire le coût énergétique de l'éclairage public nous avons intégré un programme d'échange des lampes par des LED. Une partie du bourg sera traitée cette année. Le hameau en a été équipé dans le cadre de l'enfouissement des réseaux qui se terminera cette année.

Et pour 2023 ?

2023 devrait voir **l'inauguration du terrain de boules**

du bourg qui n'attend que la mise en place des rondins de protection, retard en partie dû à la pénurie de bois. À côté, pour le printemps, les jeux pour les jeunes enfants devraient être en service. L'objectif est la création d'un espace de convivialité et de rencontres intergénérationnelles. La période covid nous a rappelé combien c'est nécessaire.

Au hameau aussi les jeux sont prévus pour le printemps. Petit clin d'œil, jeudi 19 janvier nous avons reçu la première partie du matériel. Il s'agit des deux panneaux qui rappellent l'interdiction de fumer et les consignes pour les chiens et leurs maîtres. C'est déjà ça !

La commercialisation de la fibre que nous attendons TOUS, devrait commencer fin juin 2023.

Quelques dates des festivités 2023 sont fixées :

24 juin au hameau, feu de la St Jean, BBQ et Karaoké.

14 juillet au Marais pour la fête nationale, avec la même équipe pour nous préparer un super feu d'artifice.

9 avril, il y aura la chasse aux œufs.

20 mai : les enfants nés en 2022 ont rendez-vous si possible avec leurs parents pour faire connaissance avec leur hibiscus. Le même jour, nous accueillerons les nouveaux habitants.

Vous retrouverez toutes ces dates dans le bulletin municipal; Je remercie l'équipe municipale, toutes et tous qui œuvrent pour la commune, donnent de leur temps et m'aident de leurs idées et parfois de leurs critiques justifiées.

Un merci encore aux employés communaux, chacun dans son activité, même si Corinne et Laura sont plus proches au quotidien. Je les remercie d'être venus sur leur temps nous aider et partager cette journée avec nous.

Je remercie le domaine des Trente Arpents, particulièrement M. BUET pour les roues de brie que vous dégusterez.

Et j'ai une pensée solidaire pour les agriculteurs de la commune, sécheresse et grippe aviaire ne les ont pas épargnés.

Je tiens enfin à dire combien la CCVB est une aide pour notre commune, mais surtout pour ses habitants. Nous allons œuvrer pour mieux faire connaître ses services ».

Et pour améliorer le lien avec les habitants, nous avons décidé de créer un compte facebook pour les informations officielles de la commune, il ne reste plus qu'à vous connecter.

Bonne lecture.

Daniel Patu

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX EN IMAGES



Le samedi 21 janvier, plus d'une centaine de personnes sont venues assister à la cérémonie des vœux de la mairie qui avait lieu à la salle des fêtes. Parmi les invités, Laurent Gautier, maire de Tournan et Conseiller départemental, Hugues Marcelot, vice président de la CCVB qui a rappelé la volonté de soutenir les 21 communes adhérentes. Gendarmes et pompiers étaient également présents et ont beaucoup échangé avec les habitants. La cérémonie s'est conclue par un buffet déjeunatoire très convivial où chacun avait la possibilité de discuter un verre à la main, en face à face avec les élus.

La cérémonie a débuté par la projection d'une vidéo rythmée sur Favières d'hier et d'aujourd'hui.



Retrouvez la vidéo : <https://tinyurl.com/4ansnud3>

Les discours de Daniel Patu et Hugues Marcelot se voulaient courts, simples et au plus proches des attentes des Faviérois.

Les vœux restent un moment attendu par les habitants.

4



Les vœux : l'occasion d'échanges entre les élus de la CCVB, Tournan et Favières.



Ici, de gauche à droite, Laurent Gautier, Hugues Marcelot et Daniel Patu.





PLUS DE 200 ANS D'ARCHIVES À INVENTORIER



Le maire d'une commune est responsable civilement et pénalement de l'ensemble des archives de sa commune, articles 193 et 254 du code pénal. Les archives communales sont des archives publiques. Elles doivent être matériellement préservées et ne peuvent être communiquées que sous certaines conditions.

Par conséquent, elles sont inaliénables (on ne peut pas les vendre, ni les donner, ni les jeter sans autorisation) et imprescriptibles (elles conservent le statut d'archives publiques quelle que soit leur date).

La gestion des archives constitue une dépense obligatoire pour la commune (article L. 2321-2 du code général des collectivités), notamment pour ce qui touche à la reliure de l'état civil par tranches décennales, mais aussi en ce qui concerne le classement (ce qui peut prendre du temps) et la conservation (ce qui implique d'acheter des boîtes).

Les archives ne sont pas que de vieux et vénérables papiers et parchemins. En droit français, un document devient une archive dès sa création, quels que soient son support et sa forme. Les registres de délibérations, les bases de données, les documents d'urbanisme, les dossiers de marchés publics ou les dernières listes électorales, en un mot tous les documents produits ou reçus par les communes, sont des documents d'archives et relèvent du droit des archives publiques. **Leur conservation répond à un triple intérêt : assurer la gestion courante de la collectivité, faire valoir les droits des administrés et de l'administration et servir de matériau pour la recherche historique.**

LES ARCHIVES DE FAVIÈRES

Depuis octobre 2022, la mairie de Favières fait appel à un archiviste du Centre de Gestion de Seine et Marne. En effet, plus de 200 ans d'archives occupent les locaux de la mairie, du rez de chaussée au grenier. Cela devenait très complexe de retrouver des écrits et documents parmi tous ces papiers rangés, voire entassés, dans toutes les pièces de la mairie. Autant dire que le manque de place se faisait également sentir.

C'est un travail laborieux et coûteux. Quelques conseillers ont voulu s'y atteler mais l'archivage est complexe, long et fastidieux. Il consiste à «classer» certes, mais pas n'importe comment.



Coût de l'archiviste :

3 498€ pour 66h en 2022.

Pour étaler la dépense et terminer le travail, des contrats identiques seront réalisés sur 2023 et peut être 2024.

Archiver, c'est répertorier et inventorier afin de pouvoir retrouver rapidement un document officiel même très ancien. Pour les plus anciennes, les archives de Favières étaient peu ou prou classées en boîte, sous chemises papier, ou encore en vrac et mises en sac poubelles. Déposées temporairement au grenier où elles prenaient l'humidité, elles attendaient patiemment d'être un jour rangées. Le premier travail de l'archiviste a donc été de rassembler tous ces documents pour les regrouper par thème (urbanisme, enfance, projets, budget.....). Puis ensuite les classer selon la réglementation en vigueur des Archives de France.

Que deviendront-elles ensuite? Eh bien elles resteront en mairie, faute de place aux Archives départementales, qui devraient accueillir normalement les archives centenaires des communes de moins de 2000 habitants.

**ARCHIVER,
C'EST SAVOIR
DÉTRUIRE**

Heureusement, au terme de ce grand nettoyage, les 3/4 environ de toutes ces archives seront détruites ne nécessitant pas d'être conservées. La mémoire de Favières restera intacte, nettoyée de tout ce qui ne lui est plus utile. Le grenier vidé, les placards libérés, les recherches facilitées, la mairie pourra enfin respirer !



UNE URBANISATION EN HAUSSE MAIS MAÎTRISÉE



La procédure de révision du PLU continue avec les premières versions des documents réglementaires. Le diagnostic communal, élément du rapport de Présentation a été établi sur la période 2013 à 2019. **Il nous apprend que la population a connu une croissance annuelle de 1,35% (de 1968 à 2019), que 78% sont des actifs en âge de travailler, qu'il y a eu une hausse du chômage avec un taux de 7% en 2019.**

Concernant les logements, la croissance annuelle a été de 4,68 logements, avec une **augmentation des résidences principales (88%)** et une **diminution des secondaires (3%)**. En

2019 presque **9% des logements étaient vacants**. Le nombre de propriétaires habitant les résidences principales a diminué de 4,1 % (donc augmentation des locataires).

Le nombre moyen d'habitants par logement est passé de 2,93 en 1968 à 2,63 en 2008 et 2,43 en 2019. En conservant la même progression annuelle, la prévision de taille des ménages en 2030 est de 2,28 habitants par logement.

L'accroissement de population dans la période 2013 à 2022 (dernier recensement) est de 1,6% par an. Sur ce rythme la prévision de population en 2030 est de 1427 habitants (vs 1266 aujourd'hui). En tenant compte des logements vacants et des résidences secondaires, **le nombre de logements nécessaires serait de 197 dont 120 déjà réalisés depuis 2013. Selon ce scénario, il faut donc réaliser 77 logements d'ici 2030.**

Les projets de développement

C'est le travail en cours pour les définir ainsi que leurs impacts sur les surfaces consommées. Les possibilités sont définies et limitées par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, limitant la consommation de terres agricoles et la non-artificialisation des sols.



Les premières discussions sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) conduisent à une actualisation de la version 2012 en conservant les grandes orientations :

- maîtriser le développement urbain,
- améliorer les conditions de déplacement et de stationnement,
- préserver le cadre de vie,
- améliorer l'offre en équipements et favoriser les loisirs, prendre en compte les enjeux environnementaux et modérer la consommation d'espace.

6

Numérique



Christian COQUELET



L'OFFRE DE SERVICE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un conseiller numérique est à votre disposition à la mairie de Favières pour vous aider à appréhender les nouvelles technologies et les utiliser au mieux. Il est là aussi pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne. **Pour le rencontrer, obtenir un rendez-vous ou suivre ses formations qui ont lieu une à deux fois par mois le lundi après-midi, contactez la mairie au 01 64 07 02 07 ou par mail à contact@favieres77.fr.**

Le conseiller numérique vous aidera prioritairement à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone...).



Apprendre les bases du traitement de texte.



Envoyer, recevoir, gérer les courriels.



Connaître l'environnement et le vocabulaire.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) des contenus numériques



Installer et utiliser des applis utiles sur un smartphone.



Naviguer sur internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



En janvier de chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux 65 ans et plus, de participer à un repas ou de recevoir un panier gourmand. Cette année, ils étaient une cinquantaine à avoir choisi le repas afin de se retrouver et fêter la nouvelle année. Pour les autres personnes qui l'ont souhaité, elles ont reçu un panier gourmand bien fourni au moment des fêtes. Lors de la distribution, nous avons également remis les bons d'achat attribués comme chaque année aux séniors sous condition de ressources.

LES REINES ET LES ROIS DE LA NOUVELLE ANNÉE



C'est dans une ambiance chaleureuse que le CCAS a pu accueillir à la salle des fêtes les personnes qui s'étaient inscrites au repas, organisé en leur honneur, le dimanche 22 janvier. Depuis trois ans qu'ils n'avaient pas été conviés à ce repas traditionnel, pour

cause de crise sanitaire, cet événement était particulièrement attendu.

Les membres du CCAS ainsi que le maire et les conseillers municipaux avaient tenu à servir et honorer leurs invités. Ce fut un moment à la fois de bonheur, de convivialité, de simplicité, un moment de retrouvailles pour certains et d'échanges animés. Ce fut un moment festif avec un repas particulièrement goûté, préparé par un traiteur, et qui s'est conclu par une galette qui a permis de couronner cinq reines et rois. Ce fut aussi un moment de rires et de questionnements lors des tours de magie en close up* de Cyril le magicien. Et ce fut un moment rythmé par la musique endiablée de Benoit, le disc jockey. Les amoureux-ses de la danse étaient comblés-es.

Au terme de cet après-midi, beaucoup de participants ont tenu à aider pour débarrasser la salle et tout remettre en ordre. Ce fut encore un bon moment de partage en cuisine et dans la salle. Toutes et tous se sont dit prêts à revenir.

Nous tenons à vous remercier, vous qui étiez présents. Vous nous avez comblés par vos sourires, votre dynamisme et votre gentillesse. Pour nous aussi, ce fut une très belle journée. Comme vous, nous en garderons de beaux souvenirs!

*Close up : magie rapprochée



Les reines et rois de l'après-midi



Valses, twist, disco...musique à gogo!

68 PANIERS GOURMANDS

ont été distribués fin décembre.



Et pour finir, de l'aide précieuse en cuisine

C'est avec la chanson de Petit Papa Noël chantée par Enora Pauvert qu'ont été lancées les illuminations de Favières. Réunie devant la mairie, une centaine de Faviérois s'était déplacée malgré le froid pour assister à la mise en lumières du village de Noël qui avait une allure de parc d'attraction. Axé sur le thème du développement durable, la scène était composée de matériaux de récupération essentiellement en bois. MIMI la grande roue a émerveillé petits et grands en tournant et faisant virevolter nounours, cochon et singe bien cramponnés sur leur siège. Le petit train rouge et les sapins faits de palettes, les bonhommes de neige en rondins, les cerfs faits de branches et de troncs d'arbre agrémentaient le paysage. Sur un côté, une scène de village polaire et son igloo et sur l'autre, le village du Père Noël, toujours accueillant dans son traîneau. En fond de scène, appuyée sur des ballots de foin fournis par Jacques-Olivier Desforges, une fresque entièrement peinte par nous-mêmes illustre un village de nuit sous la neige. Après la mise en lumières, tout le monde a pu se réchauffer avec un bon vin chaud et du chocolat chaud et des marrons grillés.



Beaucoup d'enfants étaient présents qui attendaient avec impatience que le décor s'illumine



Des nuances de village polaire



Un Noël aux couleurs automnales

La belle histoire de MiMi la grande roue

MIMI est le fruit du travail de Michel, un ancien habitant de Favières en retraite. Chaque année, dans son village et pour le plaisir des passants, il réalise des décors en bois. Il a gracieusement offert cette roue fabriquée de toute pièce avec du bois de récupération. Haute de 2,40m, son transport n'était pas aisé. Il a fallu la démonter puis arrivée à Favières, la remonter, la peindre, la motoriser, la décorer et l'illuminer. Quelle joie de la voir tourner !



De jeunes Faviéroises talentueuses



Enora Pauvert a tenu à chanter pour les habitants.



Symbole de Favières, un hibou aussi vrai que nature, a été peint par Kloé Lempereur.



55 lettres pour le Père Noël

ont été déposées dans la jolie boîte dédiée devant la mairie. Autant dire que le Père Noël a été très ému à la lecture de toutes ces lettres. Malgré le nombre de lettres qui augmente chaque année, il prend le temps de répondre à chacune d'elle.



Concours MAISONS DÉCORÉES

Pour cette fin d'année 2022, quelques habitants ont souhaité continuer la tradition des illuminations de Noël. En cette période quelque peu difficile de restrictions annoncées, ils ont voulu montrer que la magie de Noël survivait malgré tout. Pour les en remercier, nous avons décidé cette année d'offrir six récompenses.

Et nos gagnants sont :

Au bourg

M. NICOLLE

M. et Mme BINARD

Mme JEGOU

Au hameau

M. et Mme LEROUX

M et Mme NEVES

M. et Mme LESUEUR

Des décorations au bourg comme au hameau

L'association « Au Grès des Loisirs » a comme chaque année décoré la bibliothèque avec une très jolie mise en scène qui complétait la décoration de la chapelle réalisée par la mairie. Le hameau brillait de mille feux. Bravo aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour le plaisir des yeux des Faviérois.



← Mention spéciale pour ce décor aussi beau de jour que de nuit.



9

L'atelier du Père Noël

Toutes les décorations ont été imaginées en équipe, puis découpées, collées, peintes, décorées, installées et illuminées. Quelques habitants ont proposé leur aide et nous les en remercions, conseillers municipaux et employés communaux (Kevin, Laetitia, Jordan et Fabien) ont participé à ce chantier d'ampleur pour être au rendez vous de la magie de Noël.





La commémoration du 11 NOVEMBRE 1918

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). La loi du 28 février 2012 a fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit. En ce 11 novembre 2022, de nombreux Faviérois de toute génération ont affronté le mauvais temps pour assister à cette commémoration qui a eu lieu aux monuments aux morts du bourg et du hameau. Nos Petits Hiboux accompagnés de la directrice de l'école et de leurs parents ont chanté La Marseillaise et ont déposé les gerbes de fleurs. Un bien bel hommage! Pompiers et gendarmes étaient également présents. La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié très apprécié.





LE BIEN VIVRE DES PETITS FAVIÉROIS : LE QUOTIDIEN DE LA MAIRIE

Si pendant les périodes scolaires, les nombreux enfants qui fréquentent l'école des Petits Hiboux sont bien pris en charge par l'éducation nationale, le périscolaire, la cantine et la garderie sont de la responsabilité de la mairie. Le personnel communal en charge des enfants pendant ces moments où ils ne peuvent pas rentrer chez eux, leur concocte des activités en attendant l'heure de l'école ou l'arrivée de leurs parents.

GARDERIE ET PÉRISCOLAIRE

De nombreuses activités sont organisées à la garderie et au périscolaire. Si la météo parfois rythme les activités, il s'agit de permettre aux enfants de pouvoir bouger et se dépenser mais aussi d'avoir des activités manuelles et créatives, gourmandes, des moments calmes ou ludiques. Certaines périodes sont particulièrement propices ainsi Halloween, Noël ou encore Pâques. Mais tout est fait pour que nos Petits Hiboux soient heureux et passent d'agréables moments et de bonnes journées.



Eugénie et Sophie

Il fait beau, faisons un pique-nique pour le repas des plus petits



Amandine et Lou

Vite une sortie nature pour tous les enfants au terrain de Vélo-cross !



Judith, Sandrine et Patricia

À Noël, les petits sablés étaient trop beaux et trop bons...



Et à la cantine, un calendrier de l'avent «fait main» par Corinne, notre secrétaire de mairie, a ravi les enfants.

MAIS AUSSI DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Tous les petits Faviérois ne vont pas à l'école des Petits Hiboux. Et la mairie a à cœur de n'oublier personne. Elle leur propose donc diverses activités tout au long de l'année de la chasse aux oeufs à Pâques, en passant par la quête des bonbons pour Halloween ou encore du cinéma pour Noël. En dehors de ces grandes animations, des sorties, nettoisons la nature, découverte du milieu forestier, accrobranches pour les plus grands... ont eu lieu en 2022.



11

Votre prochain rendez-vous

DIMANCHE 9 AVRIL 2023

**GRANDE CHASSE
AUX OEUFS DE PÂQUES**

Terrain communal
du bourg et du hameau

Venez nombreux





SÉCURITÉ ET BIEN VIVRE VONT DE PAIR

L'attractivité d'une commune est due notamment à son charme, son environnement, sa dynamique, la proximité de ses commerces... Favières est assez atypique, si plusieurs de ces critères attirent et notamment sa situation privilégiée au sein d'un environnement forestier, une partie de notre village est « polluée » par un trafic très dense en raison de la D10 qui le traverse. De nombreuses actions sont en cours d'études, en programmation ou en cours de demandes de subvention. Voici les premières pistes...

UNE VITESSE 30 EFFECTIVE : ARRÊTÉ COMMUNAL, RADARS PÉDAGOGIQUES ET SIGNALISATION



Pour palier les désagréments provoqués par la circulation, la municipalité a souhaité passer tout le bourg et le hameau à la vitesse de 30km/h. Un arrêté municipal datant du 4 février 2022 a engagé cette réglementation. Aujourd'hui, la concrétisation se traduit par une signalisation appropriée et la présence de radars pédagogiques. Ces radars, outre le fait qu'ils ont une vocation à informer les conducteurs de leur vitesse et du danger qu'ils peuvent représenter, vont nous permettre d'obtenir des statistiques de trafic et de vitesse. Selon les résultats, ces données chiffrées nous aideront à effectuer un bilan et en déduire d'autres actions.



DANGER = vitesse supérieure à 40 km/h.
Ce cycliste roule vraiment trop vite !!!!

Il faudra du temps pour que le vert l'emporte sur le rouge.



12

La sécurité est un des éléments majeurs du bien-être des habitants. Les **rues du Marronnier et de la Brie** sont au cœur de notre préoccupation. Le futur programme d'enfouissement au bourg sera l'occasion d'améliorer les conditions de circulation parfois difficiles et dangereuses de ces rues soumises à un trafic routier important. Nos réflexions portent sur des solutions de mise en place d'écluses et la modification des emplacements de stationnement des véhicules. Les jardinières dangereuses seront remplacées par des îlots et des directives de priorité. Ces différents projets se feront en concertation avec les riverains.

C'EST L'HISTOIRE D'UN CANIVEAU....

Les grilles en fonte du caniveau d'eau de pluie, rue Louis-Victor Dortée, en face de la Chapelle s'effondraient au passage de tracteurs et de véhicules. Les grilles cassées se levaient dangereusement. Il a donc été nécessaire de les remplacer complètement par des modèles plus résistants et de refaire la maçonnerie. Il est également prévu de renforcer la sécurité à cette intersection avec l'installation d'un miroir pour une meilleure visibilité.



LA SÉCURITÉ A UN PRIX

Coût des radars pédagogiques et des figurines

14 046 €

Coût des travaux du caniveau

11 815 €

EMMA ET THÉO VEILLENT



Depuis janvier, Emma et Théo installés face à l'ancienne école du hameau qui sert de garderie, veillent sur les enfants qui vont ou reviennent de l'école du bourg en bus. Des améliorations sont toutefois prévues : la rénovation du passage piéton ainsi que des mesures pour renforcer la visibilité de ces figurines parfois masquées par des véhicules en stationnement ou les poubelles.

RAMASSAGE TEMPORAIRE DES VÉGÉTAUX EN 2023

+INFOS | sietom77.com

Collecte tous les 15 jours exclusivement pour 2023 pour une transition vers d'autres modes de gestion des végétaux.

COLLECTE TEMPORAIRE VÉGÉTAUX

Pour Favières

collecte

Semaine PAIRE

le jeudi

à compter

du 23 mars

Avez-vous vraiment testé les autres alternatives ?



Compostage

Une partie de votre tonte séchée, les tailles et feuilles peuvent se composter



Mulching

L'herbe laissée sur place fertilise votre sol et le protège contre la sécheresse



Paillage

Vos tontes et déchets de jardins broyés à la tondeuse protègent vos plantations

En cas de besoin, les déchetteries du SIETOM accueillent également vos végétaux.

LE PRINTEMPS ARRIVE... QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

Les appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage sont autorisés :

lundi à vendredi : 8h - 12h et 14h - 20h
samedi : 9h - 12h et 14h - 19h
dimanche, jour férié : 10h - 12h



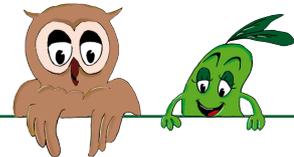
Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.



Le tapage nocturne est **interdit de 22 heures à 7 heures du matin.**

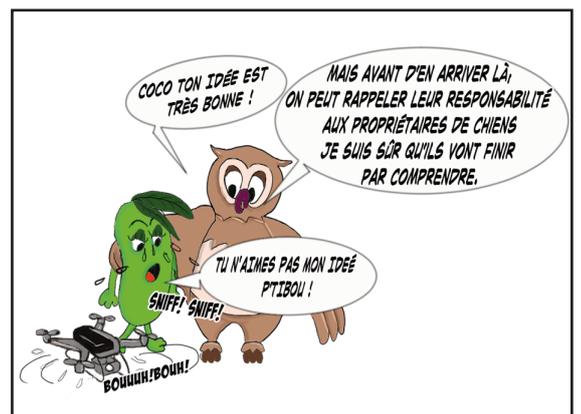
POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES.

RAMASSAGE OBLIGATOIRE...DES CROTTES DE CHIEN



DRONE D'IDÉE

LES AVENTURES DE P'TIBOU ET COCO

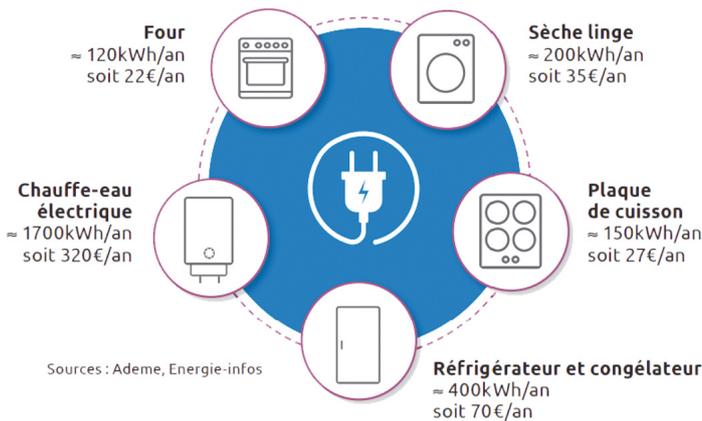


SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) aborde la sobriété énergétique. Nous savons tous à quel point il est urgent d'accélérer notre transition énergétique même si nous cherchons encore les solutions véritablement efficaces. Chaque action au quotidien, particulier, entreprise et collectivité permettra de gagner en économie d'énergie, une démarche qui ne peut être que profitable. Voici quelques informations qui semblent basiques mais pourtant utiles.

Comment maîtriser sa consommation d'énergie (Source Enedis)

Top 5 des appareils qui consomment le plus d'électricité dans mon logement



À NOTER Le chauffage électrique pour une maison de 50m², représente en moyenne 5500kWh soit environ 800€ à l'année.

+INFOS | <https://valbriard.fr/events/thermographie-venez-consulter-les-resultats/>

VOUS SOUHAITEZ RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LIMITER VOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

Venez consulter la thermographie aérienne de votre construction pour en connaître les déperditions thermiques, en contactant le conseiller du SÛRE (Service Unique de la Rénovation Énergétique) du Val Briard.

Au cours de ce rendez-vous personnalisé, vous serez accompagnés dans vos démarches administratives et financières puis orientés vers des professionnels qualifiés de la rénovation du bâtiment.



CONSULTATION GRATUITE

SUR RENDEZ-VOUS AU 01 64 51 35 21
sure@valbriard.fr



SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



* sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'un titre de propriété.

Séquence BIODIVERSITÉ



LE MERLE...UN ENCHANTEUR

Avez-vous déjà entendu le merle chanter ? Pour ma part, il m'est arrivé de m'arrêter de jardiner et de l'écouter avec ravissement. Pendant que la merlette est en train de couvrir bien à l'abri, le mâle chante. Haut perché dans un arbre, sur une antenne, un toit, il surveille le nid et peut intervenir en cas de danger. En attendant il nous fait son show.

LE PLUS BEAU DES CHANTS D'OISEAUX

Son chant est fait de notes flûtées, mélodieux, doux, charmant, il peut être à la fois joyeux, langoureux ou énergique mais surtout très riche en variations musicales. Les experts diront que c'est le plus beau des chants d'oiseaux, plus beau que celui du rossignol. Chaque merle possède sa propre mélodie qui peut compter jusqu'à plus de 30 motifs en combinant les différentes phrases de son répertoire. Mais ce n'est pas tout, ce dernier est modifié et amélioré sans cesse pour atteindre la perfection et le merle va y travailler toute sa vie (5 à 10 ans). Pour autant, tous les merles ne se ressemblent pas et ne sont pas des génies musicaux. J'ai eu de la chance, le mien était doué.

Notre merle est en partie inspiré de «La Hulotte», le journal le plus lu dans les terriers.

QU'EN EST-IL À FAVIÈRES ?

Notre démarche va se concrétiser dans un premier temps par le remplacement de luminaires obsolètes et ceux qui seront non-conformes après le 1^{er} janvier 2025. Cette action permettra ainsi la réduction des coûts de consommation électrique divisés par 3, la réduction de l'empreinte carbone (gaz à effet de serre et sobriété énergétique), la réduction de la pollution lumineuse (préservation de la biodiversité et de la santé humaine), l'éradication des luminaires diffusant un halo lumineux vers le ciel et enfin la sécurisation des espaces publics.

Le programme **d'enfouissement des réseaux** vient s'ajouter à ces actions. Commencé en 2019, l'enfouissement est quasiment terminé au hameau. Nous allons programmer de nouvelles tranches pour le bourg dès 2024. Déjà quelques rues du bourg sont équipées: Marais, Lavoisier, Herminiers, clos du Marronnier, et tilleul argenté.

Nous avons demandé une subvention pour l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur certains bâtiments communaux. Nous avons également sollicité une subvention pour changer **les fenêtres de la mairie** qui sont à l'origine d'une importante déperdition d'énergie. Il faut penser à nos Petits Hiboux qui travaillent dans le bruit de la D10 et l'humidité ou la chaleur ambiantes.

Il est urgent d'agir, c'est vrai mais ces mises aux normes représentent des coûts très importants pour une commune comme la nôtre. La dépense ne peut s'envisager qu'avec le concours de subventions souvent longues et compliquées à obtenir. Mais nous sommes conscients que l'avenir de la planète et de nos enfants et petits enfants est un enjeu primordial.

Le coût de l'énergie



L'enfouissement des réseaux au hameau a coûté près de 600 000€ sur 4 ans.



Subventions demandées pour 57 000 € de panneaux photovoltaïques



et 34 000 € de fenêtres pour la mairie

Les merles s'écoutent entre eux et peuvent reprendre des morceaux qu'ils entendent d'autres congénères. Mais pas seulement, à leurs airs, ils ajoutent parfois des imitations de toutes sortes ou des bruits qu'ils apprécient dans leur environnement. Ils reprennent quelques notes des chants des autres oiseaux qui va de l'éclat de rire du Pic Vert au criaillement rauque et bruyant du faisan en passant par des mélodies diverses. Ils arrivent aussi à imiter une alarme électronique, le son d'un téléphone, une sirène, le miaulement d'un chat. Et plus fort encore, le merle aime reproduire la musique des êtres humains.

SON CHANT A INSPIRÉ LES PLUS GRANDS COMPOSITEURS

Ouvrez donc vos fenêtres et faites lui entendre Mozart, Ravel, Johnny ou encore votre chanteur préféré, et peut être entendrez-vous quelques notes connues dans son répertoire. Si le merle emprunte ses mélodies, certains compositeurs se sont inspirés des airs qu'il nous chante. Ainsi, Heinz Tiessen, compositeur, chef d'orchestre et professeur de musique allemand, se passionnera toute sa vie pour le chant des oiseaux, en particulier celui des merles. Il mènera des recherches systématiques sur la structure des chants. Tiessen a résumé ses expériences dans le livre de 1953 Musik der Natur. Dès 1915, il les avait mis en pratique dans son Septuor op.20, qui traite de divers chants de merles, ce qui en faisait un précurseur d'Olivier Messiaen à cet égard.



Musik Der Natur (Heinz Tiessen)



Nous vous rappelons (ou informons) que depuis de nombreuses années une bibliothèque existe à l'ancienne école de la Route des Grès au 56 rue Louis-Victor Dortée. Cette bibliothèque est ouverte à tous les Faviérois (habitants du bourg et du hameau).

Cette association est à la fois culturelle (prêt de livres pour enfants et adultes, achats des nouveautés sur demande) et festive (organisation de fêtes, de barbecues, de sorties ...).

L'adhésion est de **25 € par famille et par an**.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à venir nous rencontrer à la bibliothèque lors d'une Porte Ouverte le **samedi 11 mars 2023 de 14 heures à 18 heures**.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rendre visite. Une collation vous sera offerte.

L'équipe de la bibliothèque

AMITIÉ ET GAÏÉTÉ

16

Comme tous les ans, le Club a organisé le repas gastronomique le 19 novembre 2022. 56 personnes ont participé à cette journée conviviale dont certains élus de la Mairie : M. PATU et son épouse, Mme BORG et son époux ainsi que M. et Mme COQUELET.

Les festivités ont débuté par les plateaux d'huîtres à volonté, ouvertes le matin même par certains bénévoles que nous tenons à nouveau à remercier pour leur efficacité et leur rapidité, suivi d'un superbe repas cuisiné par un traiteur et animé tout au long de la journée par un DJ. Les adhérents ont enflammé la piste de danse !



L'année 2022 s'est terminée en beauté par un séjour exceptionnel de 3 jours en Alsace organisé par "Bleu Voyage".

Arrivée à Kirrwiller pour un déjeuner spectacle au Royal Palace*** animé par 40 comédiens, danseurs et chanteurs internationaux. La journée s'est terminée au restaurant "Au Nid de Cigognes" pour le dîner et l'attribution des chambres.

La deuxième journée, nos voyageurs ont visité le musée du Pain d'Épices aménagé sur 180m² où sont exposées 7000 pièces relatives au pain d'épices, biscuiterie, à la chocolaterie, à l'art populaire alsacien et à la vie rurale d'autrefois. La visite du musée s'est achevée par une dégustation de différents pains d'épices et d'une vente dans leur superbe boutique alsacienne. Retour par Obernai pour découvrir son marché de Noël.

Après la traditionnelle choucroute accompagnée de son vin blanc au restaurant "Au Nid des Cigognes", passage à Eguisheim pour visiter ce magnifique village et découvrir son marché de Noël.

Pour clôturer la dernière journée de ce séjour, nos voyageurs ont visité la belle ville de Colmar (Maison des Têtes, Petite Venise, Collégiale Saint-Martin, et ses marchés de Noël) avant de reprendre la route de la Seine-et-Marne ! Tous sont rentrés avec de beaux souvenirs de ce séjour et des étoiles plein les yeux pour commencer les fêtes de fin d'année !



SPORTING CLUB

Le Sporting Club de Favières tient à remercier sincèrement les 50 participants au stage de danse « Modern » et « DanceHall » organisé le Dimanche 15 Janvier 2023 à la Salle des Fêtes de Favières.

Laetitia Filtner et Lucile Feltens ont été ravies de leur faire partager leur passion en leur offrant l'opportunité de perfectionner leurs compétences, de découvrir de nouvelles techniques, et tout ça bien sûr, dans la joie et la bonne humeur.

Alors, ne manquez pas notre prochain stage début Mars !

Nous vous accueillerons avec plaisir, que vous soyez débutant ou confirmé. Vous profiterez de cette occasion pour vous améliorer et pour rencontrer d'autres passionnés de danse ! On vous attend pour vivre une expérience inoubliable.



Pour tout renseignement
contacter
Marc FRUYT
au 06 32 20 06 98



A nnonces

17



Johana Beauty Studio est le fruit d'une reconversion professionnelle. J'ai souhaité me professionnaliser dans le secteur esthétique pour apporter à mes clients un moment de détente et contribuer à leur bien-être tout en les aidant à prendre davantage soin d'eux.

Avant de me lancer, j'ai effectué des formations en école et en institut pour apporter un service de qualité avec des produits de qualité. Je suis à présent diplômée d'Etat et je continue régulièrement à me former sur les nouvelles technologies et prestations en vogue.

Je vous propose mes services de soins visage, modelages, épilations, beauté du regard et beauté des mains et des pieds. Je vous accueille du lundi au samedi de 9h à 19h à mon domicile, dans ma salle cocooning, consacrée au bien-être et à la relaxation.

TÉL : 06 70 94 22 83
SUR RDV du LUNDI AU SAMEDI
DE 9h À 19h

Carte de fidélité,
prix raisonnables
et cartes cadeaux
vous attendent.

Alors, venez vous faire chouchouter
de la tête aux pieds !

EDUC'ALICE c'est :



- des cours d'éducation canine individuels permettant de solutionner divers problèmes que vous pouvez rencontrer avec votre chien, quel que soit son âge ou sa race : éducation de base, rappel, absence, socialisation, destruction, aboiements, fugue, malpropreté, réactivité humains, réactivité congénères...

- des cours collectifs organisés sur le terrain communal de La Route des Grès le samedi matin,
- du mantrailing afin de vous amuser avec votre chien et améliorer votre relation,
- de la vente d'alimentation,
- une pension canine familiale.

N'hésitez pas à nous contacter
pour toute information !

Tél : 06.77.53.71.84

Courriel : educalice@outlook.fr

Site internet : educ-alice.wixsite.com/educ





Anciens métiers et commerces de Favières (2^{ème} partie)

Les Laveuses et Repasseuses, étaient occupées à la buanderie des Rothschild de Saint-Ouen.

Le Maçon journalier (Tudoux en 1829).

Le Marbrier, scieur et polisseur de marbre, fabricant et poseur de tombes, cheminées et tout ouvrage en marbre.

Le Marchand de peaux de lapin, récupérateur de vieux objets : métaux, verre, peaux, os, etc.... On l'appelait souvent Marchand de Peaux de Lapins parce qu'à la campagne, ils récupéraient les peaux de lapins, très nombreux à Favières. Le dernier qui passait à Favières venait de Gretz, il s'appelait **Gardel**. Il faisait le tour du bourg, du hameau et des écarts toutes les semaines.

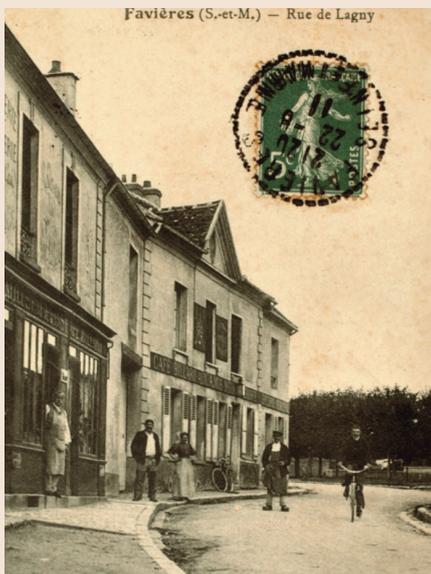
Le Marchand et réparateur de vélos si utiles pour se déplacer, les chemins et routes n'étaient pas bitumés, les meilleures étaient simplement empierrées. Les derniers étaient **Delamarre et Fleury** de Tournan

Le Marchand de tissu, ou marchand de modes, vendait des tissus et tous les petits objets servant à la parure des femmes en particulier : tafetas, gaze, dentelles, plumes, rubans, etc.. Le dernier était installé à La Route, et s'appelait **Delille**.

La Marchande de poisson, la dernière à Favières s'appelait **Mme Tergny**. Également matelassière car beaucoup de ces métiers ruraux très saisonniers obligeaient ceux qui les exerçaient à avoir deux ou trois activités.

Le Maréchal-Ferrant ferrait les chevaux. **Saulnier en 1829 et Jules Sonnier en 1900**, le dernier qui se situait au début du Clos de la Sautrelle.

Le Mercier en détail (Petitjean en 1827).



Le Menuisier (Bijot en 1829 et Lehardi en 1827).

Le Meunier moulait le grain dans un moulin à vent ou à eau pour en faire de la farine. Il y avait à Favières de nombreux moulins, **en 1829, il s'appelait Bigot**, le dernier à la fin du 19^{ème} siècle s'appelait **Coquelet**.

Le Potier, travaillait l'argile très abondante à Favières.

Le Puisatier creusait des puits. Favières avait de nombreuses sources avec une nappe phréatique peu profonde, il était aussi Sourcier, c'est-à-dire qu'il savait repérer les sources.

Le Ramoneur, avec son échelle et son hérisson.

Le Réparateur de montres et d'horloges, le dernier à Favières s'appelait **Pilette**.

Le Sabotier faisait des sabots de bois ou galoches à semelles de bois, d'une seule pièce. Le dernier à Favières s'appelait **Belloni**.

Le Scieur de long débitait les troncs d'arbre en planches, les scieurs de long œuvraient par deux; le **Chevrier** était monté sur le tronc lui-même posé sur la chèvre tandis que le **Renardier**, son compère, tirait la scie. Ils étaient nombreux dans un village aussi boisé que Favières.

Le Semeur était spécialisé dans l'ensemencement manuel.

Le Tailleur d'habits (Bainville en 1827).

Le Taupier, chasseur de taupes, le dernier enregistré à Favières s'appelait **Hébert**. Il tannait les peaux pour en faire vestes et manteaux.

Le Tisserand faisait des toiles, des étoffes de laine ou de soie (**Millet en 1827, Turgeon en 1829 et Besoul en 1927**).

La Tricoteuse tricotait pour autrui et vendait sa production.

Le Vacher, ouvrier responsable du cheptel (essentiellement des bovins à Favières) et souvent de la fabrication du fromage. Il en reste aujourd'hui, par exemple à la Ferme des Trente Arpents.

Le Vannier travaillait l'osier pour en faire des hottes, des paniers, des corbeilles, le dernier de Favières s'appelait **Lemaire**. **Le mandrier** était spécialisé dans des hottes et corbeilles de grande taille, on ne les trouvait que dans les communes qui avaient de nombreuses vignes, puisqu'en 1848, la Seine-et-Marne était le plus grand département vinicole de France (en quantité et non en qualité). Le phylloxera les détruira, mais il nous en reste une trace dans le nom des villages, par exemple Saint-Thibault-des-Vignes.

Le Vitrier mettait des vitres aux fenêtres et châssis souvent ambulants, il découpait et posait les vitres, plus fragiles que de nos jours.

Achats, travaux... la Cadal vous aide !

SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de souche
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Certains conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :

- L'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
- Le barème de ressources CADAL s'applique (tableau au verso)

Montant des prêts	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
<ul style="list-style-type: none"> → CONSTRUCTION ET ACQUISITION : Prêts de 12 000 € → AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION : Prêts jusqu'à 12 000 € en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0%, les prêts 1%, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> CONSTRUCTION ET ACQUISITION → 1,5 % AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION → 2 % 	<ul style="list-style-type: none"> → 3, 5, 7, 10 OU 12 ANS suivant la nature du projet



Kéolis Services Mobilités

Depuis le 1er janvier 2023, KEOLIS est le nouvel opérateur unique de transports, sur l'ensemble du réseau de bus. Sur le site internet d'IDFM, une page dédiée au « PAYS BRIARD » est consultable par le grand public.

« PAYS BRIARD » : UNE PAGE DÉDIÉE AUX INFORMATIONS DE LA DSP 13

Pays Briard

Retrouvez ici les transports dans le bassin de vie de Pays Briard. Événements, ouvertures de lignes, incidents majeurs, etc. Vos transports en commun n'auront plus aucun secret pour vous !

Publié le 23 novembre 2022



Le nom de votre compte Twitter change

A partir du 2er janvier 2023, suivez-nous sur @PaysBriard_IDFM pour retrouver toute l'actualité de vos lignes de bus.

Publié le 23 novembre 2022



A partir du 1er janvier 2023, votre nouveau code Ticket SMS sur le réseau Pays Briard



Plus besoin de monnaie, vous pouvez maintenant acheter un ticket de bus grâce à votre téléphone !

Publié le 23 novembre 2022



Vos contacts sur le Pays Briard

Retrouvez l'ensemble des informations et des actualités du réseau Pays Briard



POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.iledefrance-mobilités.fr/actualites/locales/pays-briard>

iledeFrance
mobilités



Service disponible avec les opérateurs Bouygues Telecom, Orange, SFR et Free, et vous sera débité sur votre facture mobile

+INFOS

<https://www.iledefrance-mobilités.fr/actualites/locales/pays-briardvalbriard.fr/transports/>



Les chiffres 2022 de l'Épave de l'Yerre

Les missions du Syage : PREVENIR grâce à l'étude et la compréhension du changement climatique sur le terrain. PROTEGER en préservant les populations, la nature et les ouvrages. ADAPTER en préparant le territoire aux changements climatiques et aux besoins futurs.

475 000 Population du bassin versant

120 communes adhérentes

610km de réseau d'eaux usées

480km de cours d'eaux

617km de réseau d'eaux pluviales

Intervention du Syage à Favières alors qu'un arbre menaçait de tomber dans la Marsange



Les chiffres 2022 du Syndicat Départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM)

Depuis 2014, le SDESM oeuvre à l'amélioration de la qualité du réseau électrique, aide les communes et les EPCI adhérents à réaliser des économies d'énergie et à contribuer au développement durable et à la transition écologique. Quelques chiffres en illustration :

450 communes adhérentes

800 000 habitants bénéficiant de l'expertise du SDESM

61 274 points lumineux dans le marché de gestion d'éclairage public

3 577 000 € de subventions accordées aux collectivités



Intervention du SDESM pour l'enfouissement des réseaux du hameau aujourd'hui quasiment terminé.



MAIRIE
5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr
site internet : www.favieres77.fr
Facebook : Commune De Favieres 77 - Officiel



HORAIRES d'ouverture
La mairie est ouverte au public
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 10h à 12h et 15h à 18h
La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi
uniquement sur rendez-vous

**Vous AVEZ
RENDEZ-VOUS
AVEC Nous**

Le Samedi 20 mai 2023

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Vous êtes installés depuis peu à Favières, au bourg ou au hameau, nous serons heureux de vous recevoir lors d'un événement festif qui aura lieu **le samedi 20 mai 2023**. Mais pour cela, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

AUPRÈS DE MON ARBRE, JE VIVAIS HEUREUX !!!

Une naissance, un arbre



Pour chaque enfant né en 2022 au bourg comme au hameau, nous planterons un "Arbre de bienvenue"! Pour accompagner cet événement, nous vous invitons à une cérémonie très conviviale **sur le lieu de plantation** de l'arbre qui portera le prénom de votre enfant et grandira avec lui.



Bienvenue les petits hiboux

- PAUL d'HENNEZEL Aurélien
- FONTAINE COICADAN Nathanaël
- SUN Hélios



Ils se sont unis

- DULLIER Frédérique et RASP Didier



Au revoir

- JOAQUIM Manuel
- ROY Pascal

AGENDA

11 mars : Portes ouvertes à la bibliothèque du hameau

9 avril : Chasse aux oeufs

8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Festivités du printemps

20 mai : - Accueil nouveaux arrivants
- Une naissance, un arbre

Festivités de l'été

24 juin : Fête de la St Jean au hameau

14 juillet : Fête nationale et feu d'artifice

27 août : Commémoration jeunes fusillés et Lieutenant Robert

Festivités de l'automne

23 septembre

Directeur de publication : Daniel PATU
Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET
Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ce nouveau numéro : À noter que l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

Conception/réalisation : Commission communication
Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau
Pontcarré - 01 64 66 31 49
Dépôt légal février 2023
Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier IMPRIM'VERT.
PROCHAINE PARUTION : Juin 2023